



PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

PLUi-HD DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Règlement graphique - plans thématiques

Zones U et AU

Plans communaux : Jarville-la-Malgrange

Document approuvé - 11/2025

métropole
GrandNancy



Jarville-la-Malgrange

Article 1 :
Mixité fonctionnelle

Ce plan thématique complète les dispositions des articles U1 et AU1 du règlement littéral.

- Secteurs de mixité fonctionnelle
- I - Secteurs d'intensité

H - Secteurs d'intensité : Hypercentre

D - Secteurs de diversité
- Secteurs d'activités :
- E - équipements

M - activités mixtes

L - activités limitées
- Hors champ
- Zones A ou N





Jarville-la-Malgrange

Article 3 :
Stationnement

Ce plan thématique complète les dispositions des articles U3 et AU3 du règlement littéral.

- Secteurs
- C - Centre
 - 1 - Première couronne
 - 2 - Seconde couronne
- Autres dispositions
- Stationnement minoré aux abords des lignes structurantes de transport collectif

- Hors champ
- Zones A ou N



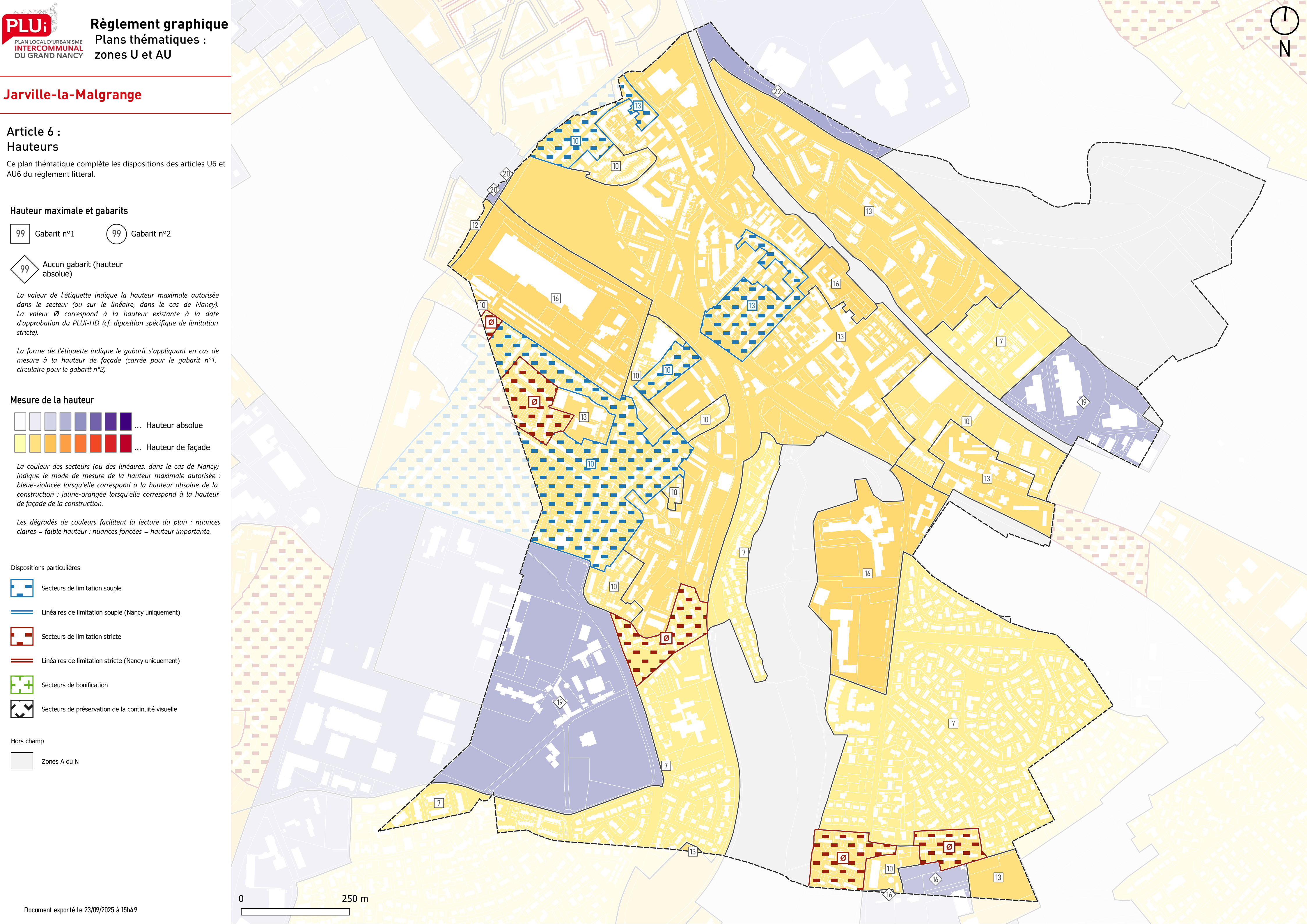
Ce plan thématique complète les dispositions des articles U5 et AU5 du règlement littéral.

	Secteur n°1 : alignement + continuité
	Secteur n°2 : recul + discontinuité
	Secteur n°3 : alignement ou recul + discontinuité possible
	Secteur n°4 : recul + discontinuité
	Non réglementé

----- Disposition graphique reportée au plan général

Zones A ou N





Article 7 : Qualité urbaine, architecturale et paysagère

Dispositions spécifiques aux ensembles urbains

- Autres dispositions

- DG - Dispositions générales

 Éléments bâtis protégés (surfacique) - rappel ★ Éléments

- Hors champ

- Zones A ou N

